

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une campagne menée par l'Union européenne trouve un grand écho au Luxembourg

« Débute en sécurité! » pour la protection des jeunes travailleurs

L'action „Débute en sécurité“ trouve son point d'orgue le 9 novembre 2006 à la Foire de l'Etudiant.

Du 23 au 27 octobre, l'Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail (OSHA), située à Bilbao, organise pour la septième fois dans toute l'Europe une semaine d'information et de prévention autour de la sécurité au travail. Cette année, le thème choisi sera la protection des jeunes travailleurs. L'objectif étant que chaque jeune débute en sécurité sa vie professionnelle. Tous les pays de l'Union Européenne sont appelés à y participer. Le Luxembourg a choisi le cadre de la Foire de l'Etudiant, pour organiser une table ronde le 9 novembre.

Les jeunes travailleurs de 18 à 24 ans, courent un risque d'être blessés d'au moins 50 % supérieurs à celui des travailleurs plus âgés. Sur l'ensemble de l'Europe, chaque année, 714.000 accidents du travail suffisamment graves pour entraîner au moins trois jours d'arrêt, sont imputables à des jeunes travailleurs. Qu'il s'agisse du couvreur qui se casse l'épaule, du menuisier qui se coupe le doigt, des employés de bureaux avec des problèmes de dos ou de la coiffeuse avec des allergies de peau. Ces chiffres masquent des destins personnels, parfois tragiques et des malheurs qui seraient pourtant souvent faciles à éviter.

La table ronde „Débute en sécurité“

"Le ministère du Travail et de l'Emploi ainsi que le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale travaillent main dans la main. « Nous voulons vraiment que tous prennent conscience de l'importance de ce sujet », dit François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi.

Le 9 novembre, dans le cadre de la Foire de l'Etudiant, ministres, employeurs, syndicats, établissements de formation, représentants de l'artisanat, du commerce, de l'Horesca et du secteur bancaire seront rassemblés à la même table. Au cours de la discussion, ils entendent fixer une stratégie d'avenir sur les questions de sécurité des jeunes au travail au Luxembourg. Paul Weber a été choisi comme responsable de cette discussion. Le directeur de l'Inspection du travail et des mines représente le « Focal Point Luxembourg » à l'OSHA.

En conclusion à la discussion de l'après-midi, six entreprises et institutions luxembourgeoises seront récompensées par le ministre François Biltgen pour leurs engagements exemplaires en matière de sécurité au travail. Des représentants des entreprises/organisations sélectionnées seront invités à la cérémonie de clôture de la Semaine européenne de la Sécurité et de la Santé au travail 2006 et à la cérémonie de remise des prix à Bilbao. Des exemples seront présentés

dans une plaquette de l'ITM qui sera largement distribuée à l'occasion de la Foire de l'Etudiant et sur les sites web safestart.lu ainsi que itm.lu.

Six exemples de bonnes pratiques au Luxembourg

Les candidats sont aussi diversifiés que leurs projets. Le "Centre de formation pour Conducteurs" de Colmar-Berg s'est engagé, par exemple, dans les questions de sensibilisation des enfants et des jeunes. "Les mauvaises pratiques des conducteurs sont responsables de 95% de l'ensemble des accidents de la route", est convaincu le directeur Marc Pannacci. Pour former les plus petits dès l'âge de six ou sept ans, son institut a développé le concept "Kuck & Klick" qui leur montre comment ils doivent se comporter dans la rue, mais aussi, comment ils sont perçus en tant que piéton. Avec „Hallo Auto“, les élèves des écoles primaires apprennent les distances de freinage réelles. Le roadshow "Mobilité et sécurité dans la rue" s'adresse aux plus grands. En plus de cela, Marc Pannacci propose encore un test des ceintures de sécurité, des outils pédagogiques et un simulateur d'accident (www.msr.lu). « Le Luxembourg a enregistré 8653 accidents de la route avec des blessés en 10 ans. Sur la même période, 602 personnes perdaient leur vie sur les routes », souligne le ministre du Travail François Biltgen. Mais le travail du Centre de formation semble porter ses fruits, puisque le nombre de décès sur les routes a diminué de 8% entre 2004 et 2005. Le Centre pour Conducteurs est récompensé en raison de ses actions de prévention. En effet, l'OSHA veut introduire le sujet de la sécurité dans les écoles, universités et d'autres instituts pédagogiques.

"Les jeunes manquent souvent d'expérience, de maturité physique et psychologique. Il n'est pas si simple de les former à la sécurité", regrette le ministre Biltgen. Ainsi, il salue les actions du Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck.

L'Ecole du dos sur CD-ROM

C'est dans ce Lycée que sont formés les futurs cuisiniers et serveurs. Le directeur Louis Robert leur propose non seulement de s'exercer à la pratique au sein du restaurant interne « An der Léier », mais leur explique aussi comment éviter les erreurs, comment porter correctement des provisions lourdes ou comment prévenir les coupures douloureuses. Les plaques de cuisson sont adaptées à la taille des jeunes cuisiniers. Son établissement a mis au point une école du dos interactive sur CD-Rom.

D'autres lauréats sont l'entreprise de construction Del Col, le Centre de formation ARCELOR de Differdange, l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment ainsi que Vossloh Infrastructure Services Luxembourg.

La campagne est ouverte aux entreprises de toute taille, aux syndicats, aux responsables de la sécurité au travail, aux associations de jeunesse, aux institutions de santé ainsi qu'à toutes les institutions actives dans la pédagogie.

Aller plus loin

Les personnes intéressées par ces questions et qui veulent faire davantage pour leur sécurité, peuvent se reporter aux pages web de l'OSHA. Elles y trouveront des informations dans toutes les langues de l'UE, des affiches à télécharger, le magazine RISQ, des bulletins d'information pour les employeurs, les parents, les jeunes et les institutions, des exemples de bonnes pratiques dans différents pays et de nombreux liens utiles. <http://ew2006.osha.eu.int>

Liens utiles sur le web :

www.safestart.lu

www.osha.europa.eu

www.itm.public.lu

www.aaa.lu

www.doit4you.lu

www.ifcc.lu

www.lifelong-learning.lu

www.ms.etat.lu

www.msrl.lu

Nouvelles publications de l'ITM:

« Produits dangereux & jeunes travailleurs » ;

« Premiers pas & droit du travail » ;

« Passeport jobistes ».

Nouvelle publication de l'AAA (Assurance Accidents):

« Guide pour l'accueil des jeunes travailleurs en entreprise »

Directives officielles

- Inspection du Travail et des Mines – itm.public.lu/legislation/securite_sante/index.html
- Assurance Accident – aaa.lu/prescriptions/prescriptions_de_prevention.htm

FOCAL POINT Luxembourg

ITM, Monsieur Paul Weber, Directeur

Tél : + 352 478 4150

e-mail : paul.weber@itm.etat.lu